



RÉUNION PUBLIQUE

LE 4 AVRIL 2024 À 18H30 À LÉRÉ (SALLE DES FÊTES JACQUES MARTEL)

Fonctionnement des réacteurs nucléaires après 40 ans : comment augmenter le niveau de sûreté de Belleville ?

Une réunion publique est organisée le 4 avril 2024 à 18h30 à la salle des fêtes Jacques Martel à Léré (Rue du Berthelon) par la Commission Locale d'Information (CLI) de Belleville-sur-Loire. Cette réunion vous permettra d'échanger avec EDF, l'ASN, l'IRSN et la CLI.

Elle est organisée dans le cadre de la concertation volontaire, initiée et conduite par le HCTISN avec l'ANCCLI, EDF, l'ASN, l'IRSN, et les 7 CLI concernées*. Elle vise à informer les citoyens sur **les conditions de poursuite de fonctionnement des réacteurs de 1300 MWe au-delà de 40 ans.**

L'objectif ? **Vous informer, vous écouter, prendre en compte vos remarques et recueillir vos avis. Exprimez-vous !**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur "concertation.suretenucleaire.fr".



“La sûreté nucléaire est notre bien commun”

ANCCLI - Fédération des 35 Commissions Locales d'Information (CLI)

ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire (www.asn.fr)

IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (www.irsn.fr)

ANCCLI : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (www.anccli.org)

HCTISN : Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (www.hctisn.fr)

CLI : Commission Locale d'Information (chargée d'informer les citoyens de l'impact des activités nucléaires).

7 CLI concernées : Belleville-sur-Loire, Cattenom, Flamanville, Golfech, Paluel-Penly, Nogent-sur-Seine, Saint-Alban.

